

## **BULLETIN MUNICIPAL N° 83 JUILLET 2020**

Nous formons des vœux pour que ce document reste un bulletin municipal et ne devienne pas un bulletin de santé. Car, sans être des rabat-joie, force est de constater que la crise sanitaire, que la population avait remarquablement contenue, est toujours présente et semble même reprendre une certaine vigueur. Nous le savons tous, une grande partie de la protection collective réside dans la responsabilité individuelle. Les grands spécialistes de la médecine nous le disent : les gestes barrières et les masques sont les armes de protection essentielle contre le virus. Certes, cela est un peu contraignant mais, ô combien salutaire.

Vous trouverez dans ce bulletin un compte rendu des premières semaines de votre nouveau conseil municipal et, en particulier, l'adoption du budget de l'exercice 2020 qui constituera ainsi le plat de résistance de ce premier bulletin du mandat. Que chacune chacun d'entre vous profite au maximum de cette période ensoleillée en délimitant son périmètre de sécurité et celui des autres.

Serge Combettes, adjoint aux finances a inauguré son mandat avec la compétence qu'on lui connaît lors de ce premier exercice de présentation des documents budgétaires préparés avec la commission des finances et notre secrétaire de mairie. Une démonstration claire, précise et très pédagogique qui a permis d'adopter le compte administratif, le compte de gestion et surtout le budget de l'exercice 2020 à l'unanimité. Comme vous le savez, crise sanitaire oblige, ce vote avait été repoussé de plusieurs mois. Vous trouverez dans le lien joint tous les détails de ce budget.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 902 641,32 €, soit 306 747,48 € pour le fonctionnement et 595 893, 84 € pour l'investissement.

La principale information à retenir est l'augmentation de la taxe sur le foncier bâti (le taux passe de 14.37 % à 16.52%) et ce, pour deux raisons, l'une de forme et l'autre de fond. La première, c'est que le gouvernement et le parlement actuels ont décidé de supprimer la taxe d'habitation pour la remplacer par une dotation forfaitaire que la commune ne maîtrise donc plus. La seconde est que votre conseil a été élu en présentant un projet qui a fait consensus, celui de la construction de nouveaux locaux scolaires. Ce projet est, de loin, le plus onéreux, jamais envisagé pour notre village. Malgré les aides financières attendues ou espérées, la charge résiduelle pour la commune restera importante et nécessite de commencer à se donner les moyens de rembourser les

inévitables emprunts. Il s'agit, en l'espèce, d'un effort consenti collectivement qui s'inscrit dans une vision constructive de l'avenir de notre commune tourné vers l'éducation et les enfants.

Il est également indispensable de prévoir les échéances à venir. Ainsi les travaux de la traversée, s'ils seront différés en raison de la conjoncture économique et des difficultés financières de l'Etat et des collectivités territoriales doivent être d'ores et déjà programmées financièrement ainsi que d'autres chantiers comme la réfection de la voirie ou l'extension du cimetière.

Celles et ceux d'entre vous qui souhaiteraient obtenir des renseignements plus précis pourront rencontrer l'adjoint aux finances et des membres de la commission en mairie le **samedi 1<sup>er</sup> août de 10 h. à 12 h. ou sur rendez-vous.**

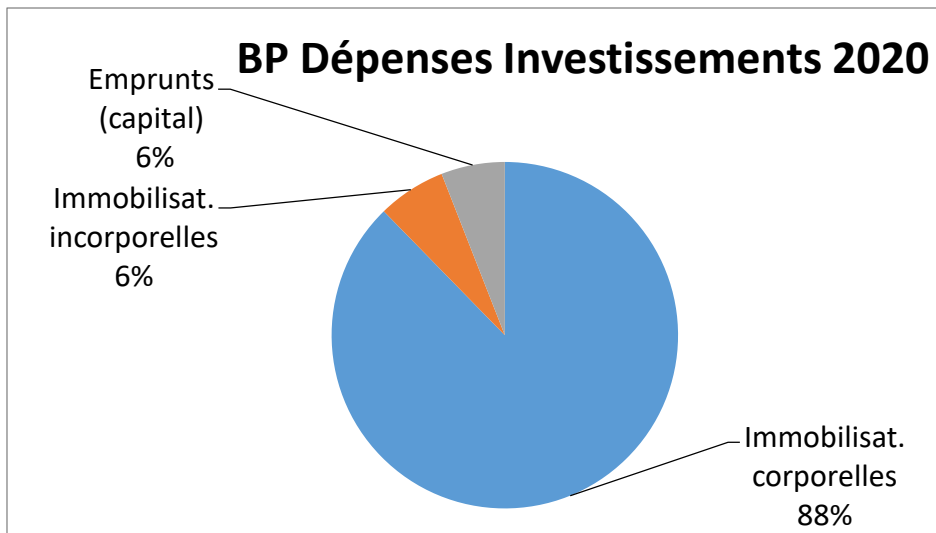
Le maire, Philippe Doutremepuich  
et l'équipe municipale

## **BUDGET 2020**

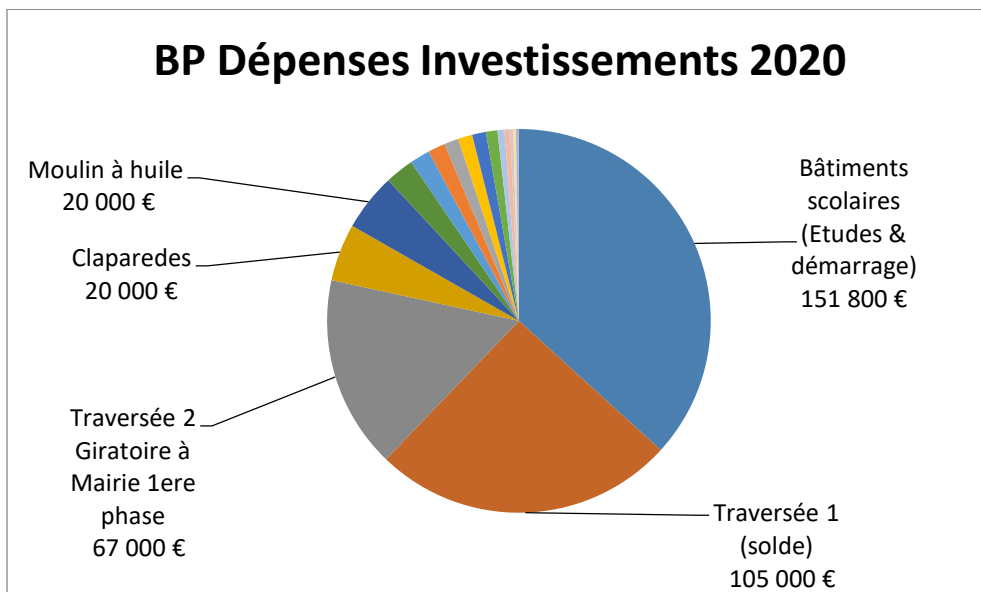
Vous trouverez ci-après la répartition des dépenses de Fonctionnement et d'Investissements budgétés pour 2020.

*Budgétés ne signifie pas obligatoirement réalisés sur la période car des délais, le financement, des modifications ainsi que le contexte peuvent impacter ces projets.*

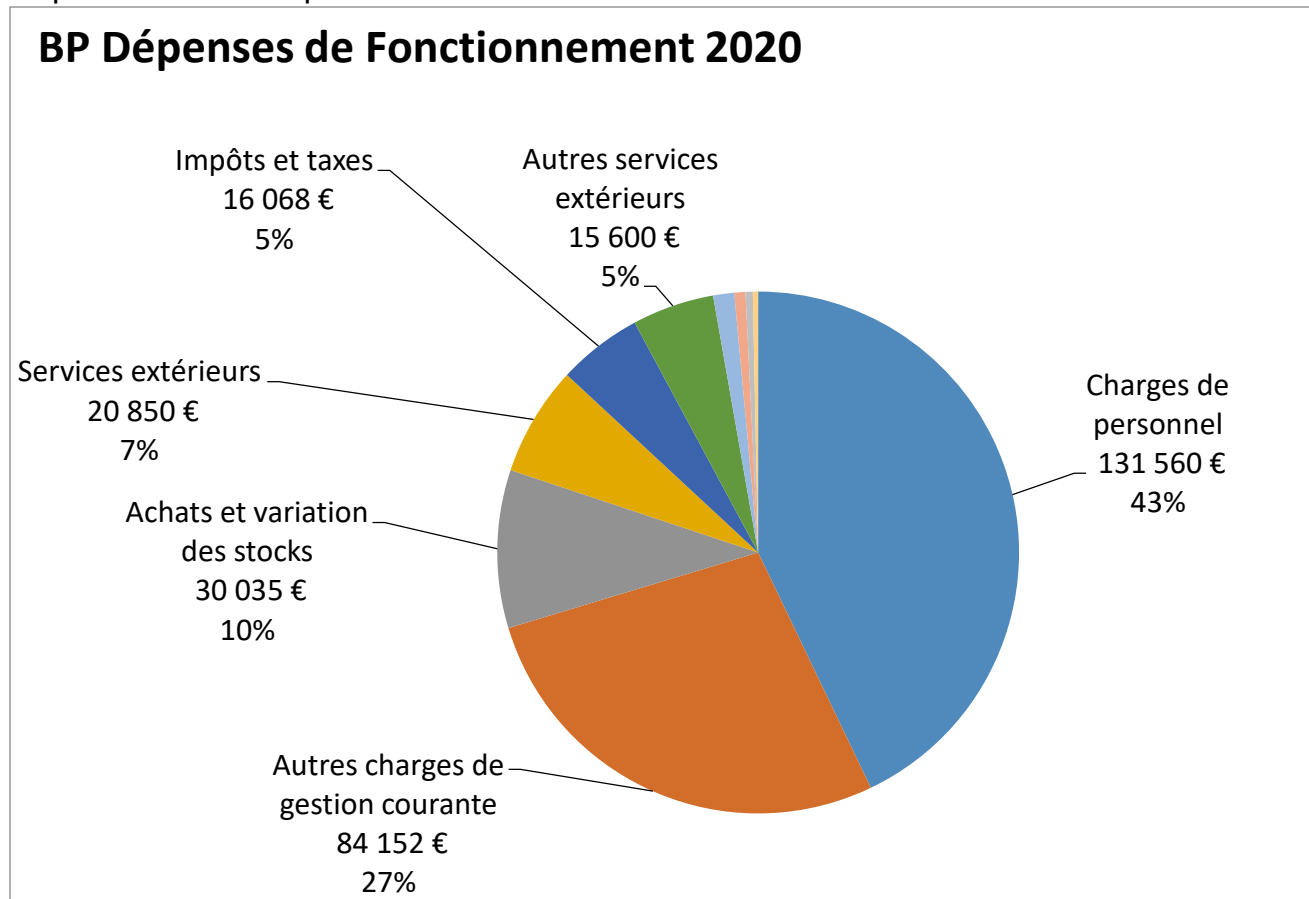
Vue globale des investissements:



Répartition détaillée des Immobilisations corporelles qui représentent le plus gros montant des investissements (413 000€)



Répartition des dépenses de Fonctionnement.



## DETENTE

### MAISON D'AUGUSTA

Soirée Karaoké vendredi 31 juillet à 19 h. 30.



## CINEMA

Comme l'année dernière, en partenariat avec la communauté de communes du grand pic saint loup, une séance de cinéma est organisée sur la placette samedi 01 août à 21h30. Le film présenté est « la Belle Époque » de Nicolas Bedos avec notamment Daniel Auteuil et Guillaume Canet. Les circonstances sanitaires nous contraignent à réduire la jauge en instaurant une distance entre les spectatrices et les spectateurs. Les masques sont recommandés et obligatoires dans la file d'attente. Le prix d'entrée est fixé à 5 € et il n'y a pas de réservation.

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup  
la mairie et l'association Ciné Plan  
vous proposent

# CINEMA EN PLEIN AIR

en grand pic saint-Loup

Séance à 21H30  
Ouverture de la  
billetterie à 20h30

## Causse-de- la-Selle

samedi 1<sup>er</sup> août

place de la mairie

**Buvette**

**Jauge limitée 100 places**



### Août 2020 programme

04 / Saint-Jean-de-Buèges / LE VOYAGE DU DR DOLITTLE

18 / Vailhauques / LA BONNE EPOUSE

23/ Saint-Vincent-de-Barbeyrargues / LE VOYAGE DU DR DOLITTLE

Entrée : 5 euros pour tous, veuillez penser à faire l'appoint !  
Pas de réservation possible - N'oubliez pas plaids ou gilets !



+ d'infos : [grandpicsaintloup.fr](http://grandpicsaintloup.fr)

Midi Libre



CINÉPLAN  
[www.cineplan.org](http://www.cineplan.org)



**BOUILLON-CUBE**

Parmi les animations à votre disposition sur notre commune figure également le programme élaboré par Bouillon-Cube qui reprend du service cet été ! La jauge est resserrée mais pas la qualité de la programmation (200 personnes au lieu de 700 et uniquement en places assises dans le théâtre de verdure).

Un été particulier, mais qui permet de tester de nouvelles formes!

Dates des vendredis : 10, 17, 24 juillet et 7, 14, 21, 28 août.

Un lien de réservation propre à chaque soirée sera lancé sur le Facebook et sur le site internet de l'association dès 14 h.: [www.bouilloncube.fr](http://www.bouilloncube.fr) et <https://www.facebook.com/bouillon.cube>

Tarif : entre 5 et 8 euros. Gratuit pour les moins de 12 ans.

Restauration et bar sur place.

Plus d'infos à [grange@bouilloncube.fr](mailto:grange@bouilloncube.fr)

A consommer sans modération et à soutenir sans réserve, ce lieu culturel qui fait rayonner notre village bien au-delà de ses frontières.

Très bientôt, vous pourrez vous y rendre plus sereinement puisque, suite à une demande de la commune, le Département a accepté de réaliser des travaux de mise en sécurité de la route départementale n° 4 à cet endroit et vient de décider par délibération de voter une enveloppe de 50 000 €.

## **BIEN VIVRE ET RESPECT MUTUEL**

L'été, et particulièrement cette année où le long confinement a été pesant, est une période propice aux nuisances sonores nocturnes. Les festivités des un.e.s ne doivent se transformer en insomnie pour les autres. Le maître mot doit rester le respect mutuel. La prolongation de l'éclairage jusqu'à une heure du matin de la partie centrale du village, que nous réduirons l'année prochaine à la seule esplanade, est avant tout destinée à favoriser la convivialité. Nous nous sommes engagés à permettre à toutes et tous de profiter du calme nocturne. Pour les aboiements, parfois incessants et intolérables, ce sont les humain.e.s qui sont évidemment les seul.e.s responsables.

Concernant les chats sont de plus en plus nombreux à déambuler dans nos rues et dans nos hameaux. Rappelons que la loi impose de les identifier. Par ailleurs, la commune a décidé d'établir un partenariat avec la fondation Brigitte Bardot pour la stérilisation des félins errants et non répertoriés.

## **RENDEZ-VOUS LE 06 SEPTEMBRE**

Terminons sur une note résolument optimiste en annonçant **la fête des associations le dimanche 06 septembre de 09 h. à 17 h.** Réservez cette journée dont le programme complet vous sera dévoilé dans le prochain bulletin et bien sûr sur tous les réseaux.

Avant cette date, restez (très) distant.e.s

